

Marquant le centenaire des Jeux Olympiques, Paris 2024 promet d'être un événement unique avec des épreuves et animations prévues en plein cœur de la ville mais aussi en régions. A l'heure du post-COVID et du télétravail généralisé, comment anticiper cette période cruciale en tant qu'employeur ?

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

JEUX OLYMPIQUES : DU 26 JUILLET AU 11 AOÛT 2024
JEUX PARALYMPIQUES : DU 28 AOÛT AU 8 SEPTEMBRE 2024

500 000 SPECTATEURS/JOUR

attendus pour les JO

300 000 SPECTATEURS/JOUR

attendus pour les Jeux Paralympiques

600 000 SPECTATEURS/JOUR

attendus à la cérémonie d'ouverture (26/07/24)

+15 MILLIONS VISITEURS

attendus à Paris sur la période des JOP (contre 10 millions de touristes entre juin et août 2023)

23 SITES DE FESTIVITÉS

répartis dans tous les arrondissements de Paris

41 SITES OLYMPIQUES

à Paris, en Ile de France, en régions (Marseille, Bordeaux, Lille, Nantes, Nice, St Etienne, etc.) et en Polynésie française



QUELQUES MESURES MISES EN PLACE

Sites de festivités & compétition



Périmètres de sécurité

Création d'une application mobile par la RATP

Offre de transport renforcée de 15%

Mise en place de navettes bus



→ **RDV en bas de page pour plus d'information sur toutes les initiatives à venir !**

LES QUESTIONS À SE POSER EN TANT QU'EMPLOYEUR

Dans quelle mesure **mon activité sera-t-elle impactée** par les JO ?

Quels seront **les conséquences pour mes collaborateurs** ?

Quels aménagements doivent être mis en place en termes d'organisation (du temps) de travail ?

Dois-je **renforcer mes équipes** durant cette période ?

Quelle communication dois-je prévoir auprès de mes **clients, prestataires et collaborateurs** ?

Dois-je **former mes équipes** pour les préparer à cette période ?

Comment faire de Paris 2024 **une opportunité en termes de marque employeur** ?



NOS RECOMMANDATIONS

Réaliser une **analyse d'impact** nous semble essentiel pour trouver des réponses à ces questions.

En fonction de votre secteur, lieu de travail et organisation du travail, différents scénarios sont envisageables :

1 Faible impact
Mes métiers peuvent être réalisés en télétravail et/ou cette période sera marquée par les congés estivaux, ce qui réduit la présence des effectifs sur site et donc les problèmes liés aux transports ou nuisances diverses (bruit, périmètres de sécurité, etc.).

2 Perturbation de l'activité
Mon activité va subir une forte baisse ou va être fortement impactée (transports, périmètres de sécurité, etc.) : je peux inciter mes collaborateurs à prendre leurs congés payés sur la période, ou prévoir une fermeture partielle voire totale de l'organisation.

3 Accroissement de l'activité
Paris 2024 va amplifier mon activité, je vais devoir former mes équipes actuelles pour faire face à cette période et/ou recruter pour renforcer mes équipes.

! Attention aux délais de prévenance, échangez avec les représentants du personnel et communiquez le plus tôt possible avec vos collaborateurs afin de garantir un climat social favorable !



Paris 2024, c'est aussi l'occasion de **féderer vos collaborateurs** autour d'événements promouvant **les valeurs du sport, de la diversité ou encore la mobilité douce.**

Besoin d'accompagnement pour préparer cette période inédite ?

N'hésitez-pas à nous contacter [ICI](#)!

RESSOURCES UTILES

Et n'oubliez pas de suivre notre actualité RH



« Paris fête les Jeux » : découvrez le programme des festivités des Jeux de Paris 2024 !

Périmètres de sécurité et circulation pendant les Jeux : comment ça marche ?

Comment Île-de-France Mobilités prépare les transports pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ?